

ABONNEMENT.

Saumur : Un an... 30 fr. Six mois... 16. Trois mois... 9. Poste : Un an... 35 fr. Six mois... 18. Trois mois... 10.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c. Réclames... 30. Faits divers... 75.

RÉSERVES SONT FAITES. Du droit de refuser la publication des insertions... Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

7 Octobre 1882.

L'IGNORANCE MINISTÉRIELLE.

Le ministre actuel des travaux publics, recevant les inspecteurs généraux des ponts-et-chaussées, leur a tenu ce langage dépourvu d'artifice :

« Les connaissances spéciales de l'ingénieur me manquent certainement; mais j'apporte, si ignorant que je sois, l'amour du travail, le culte profond de la science en général, etc., etc... »

En entendant une pareille naïveté, les inspecteurs généraux ont dû sentir leurs cheveux se hérissier sur leurs crânes.

Ainsi, voilà un ministre chargé d'une lourde tâche à laquelle il ne connaît rien, il l'avoue publiquement...

Et ce ministre ne doute pas, il le déclare, que son goût pour la science en général ne supplée aux connaissances qui lui manquent.

M. Prudhomme, le grotesque solennel par excellence, n'eût pas autrement parlé.

Il n'y a que sous la République qu'il soit donné de voir des choses aussi tristement ridicules.

Sous la République, en effet, les affaires cèdent le pas à la politique de parti.

On ne demande pas à un homme : connaissez-vous les travaux publics, les finances, le commerce, l'instruction?... Il ne s'agit pas de ça...

D'abord, êtes-vous des nôtres? Partagez-vous les idées de la coterie dirigeante? Le reste n'importe pas.

Et l'on met pour diriger les ingénieurs un avocat.

Pour les questions de finances, on se contente d'un ancien bijoutier.

On confie le portefeuille de l'instruction à un pédagogue, qui n'a pour titre que son fanatisme opportuniste.

Quant au commerce, on en charge encore un avocat.

Enfin, il n'y a nul rapport entre les fonctions et les hommes.

Et les ministères marchent à l'aventure, c'est-à-dire en obéissant aux secousses qui leur sont données par les groupes du Parlement.

Est-il possible que les affaires soient traitées sérieusement dans de pareilles conditions?

Discuter un aussi misérable système est plus qu'inutile.

Le discours du naïf M. Hérisson parle bien plus haut que nous ne saurions le faire.

Depuis trois ans, comme d'ailleurs en 1870-71, le républicanisme est une qualité qui remplace toutes les autres.

En 1848, en 1793, c'était le même système.

D'abord le brevet de civisme.

Pour le reste, va comme je te pousse.

Et aujourd'hui le système est encore plus misérable, en raison des querelles des partis de République dont le résultat est de renverser un ministère avant même qu'il ait eu le temps de savoir, non pas son métier, mais seulement les noms de ses chefs de service.

Que devient l'administration du pays avec de tels administrateurs?

Les uns font des sottises sans broncher, comme les Cochery, les Tirard, les Allain-Targé, les Paul Bert, les Raynal, les Labuze;

Les autres, et ce sont les honnêtes, confessent leur ignorance et promettent de laisser aller les choses à la dérive, comme M. Hérisson.

Combien de temps la France, au milieu de ce roulement d'inepties et d'incapacités, pourra-t-elle résister aux attaques de la folie républicaine, cette fièvre rouge dont tant de symptômes se manifestent?

Nous avons peur que la catastrophe ne soit plus prochaine qu'on ne croit.

Chronique générale.

M. Tirard a eu jeudi soir, de six à sept heures, une conférence avec M. Grévy. Le ministre des finances est entré à l'Élysée ayant sous le bras un portefeuille gonflé de papiers. Le Président de la République désirait des explications sur les remaniements que M. Tirard prétend faire subir au budget dressé par M. Léon Say.

Dans la dernière liste des pensions aux prétendues victimes du 2 Décembre, nous trouvons MM. Jouve, Buvignier et Martin-Nadaud, députés. Chacun 1,000 francs.

Hier, comme nous l'avons dit, est revenue, devant le juge des référés, l'affaire des Sœurs de la rue de la Lune. Le préfet de la Seine avait proposé un déclinatoire d'incompétence.

M^e Hémar, avocat général révoqué, avocat des Sœurs, dans une très-remarquable et très-substantielle plaidoirie, a montré comme quoi le tribunal était compétent en l'espèce.

Il a prouvé d'une façon irréfutable que l'acte de 1693, donnant aux Sœurs l'immeuble crocheté, est valable, en dépit des dénégations de M. Floquet. D'ailleurs, a-t-il dit, M. Héroid n'avait pas osé s'attaquer à la maison de la rue de la Lune, tant sa situation lui paraissait légale.

L'avocat de la République, M. Feuilloley, a soutenu le déclinatoire du préfet de la Seine. La décision a été remise à huitaine.

La rentrée des classes a eu lieu mardi, au collège Stanislas, à Paris. Parmi les nouveaux élèves, on remarque le prince Henri d'Orléans, fils de M. le duc de Chartres. Le jeune prince, qui faisait jusqu'ici ses études à Rouen où son père commande le 12^e ré-

ment de chasseurs, vient d'entrer en seconde. Le duc d'Orléans, fils aîné de M. le comte de Paris, est entré, il y a un an, au même collège.

Il circule actuellement dans un grand nombre de communes de l'arrondissement d'Autun des brochures qui prêchent la guerre civile, excitent formellement le paysan à la lutte contre la bourgeoisie, unique moyen, d'après leurs auteurs, de conquérir la vraie liberté.

Point n'est besoin de dire que ces appels directs à la vengeance et au meurtre sont distribués gratuitement.

Les audiences que M. Grévy donnait chaque jour aux députés présents à Paris, vont être suspendues. L'État de santé du Président l'oblige à se borner aux relations strictement nécessaires avec ses ministres.

Pourquoi ne pas lui donner un coadjuteur!

Au Havre, la laïcisation n'a pas donné les résultats qu'on en attendait. La population, irritée contre le conseil municipal qui a fait enlever les crucifix des écoles, envoie ses enfants aux écoles libres où l'on enseigne encore le catéchisme et le respect des choses saintes.

La classe laïcisée n'a reçu que 53 élèves à sa rentrée; la même classe, dirigée par les Frères, en comptait 250.

Aujourd'hui, les instituteurs libres ne suffisent plus aux demandes. La revanche des laïcisés sur les laïciseurs est complète.

M^e CZACKI.

Après avoir reçu la barrette, insigne de sa nouvelle dignité, S. Em. le cardinal Czacki a remercié le Président en ces termes :

« Monsieur le Président, » Parmi les usages traditionnels qui ont

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

La Vengeance de Geneviève

PAR M^{lle} CLAIRE de CHANDENEUX.

CHAPITRE VII

Le spectacle était poignant, dans la chambre en désordre. Antonio Boldini, retombé sans forces sur la lit, crispait encore ses mains débiles aux vêtements des enfants en pleurs.

L'entrée d'un étranger ne lui fit même pas ouvrir les yeux, comme si, les petits retrouvés, tout lui devenait indifférent.

Léon fixait un regard avide sur le malheureux et lisait sur son front décoloré les symptômes d'un dénouement prochain, d'un dénouement funèbre.

Se penchant vers Geneviève, il lui murmura : — Il est mourant, cet homme!

L'oreille des malades a parfois une acuité singulière.

Antonio souleva ses paupières lourdes, le reconnut, et dit avec une étonnante présence d'esprit : — Vous venez me voir mourir, monsieur Léon Bourgeat?

— Je viens chercher mes neveux, que je protège et que j'aime.

— Puisque vous aimez les fils, vous avez oublié les torts du père. Je vous remercie d'être venu.

Cette logique, toute de sentiment, ouvrait un horizon d'espérance devant Geneviève attentive.

Un calme subit semblait se produire chez le malade.

Léon sentit que l'heure n'était pas aux récriminations inutiles; devant l'imminence d'une catastrophe, ses rancunes ne s'apaisaient pas, mais du moins l'expression n'en venait point à ses lèvres.

— Ne vous mettez point en peine de me remercier, se borna-t-il à répliquer. J'ai répondu à l'appel de M^{me} Carvès.

— J'ai mérité votre ressentiment, monsieur, mais, depuis lors, j'ai assez souffert pour l'apaiser.

— Je ne veux pas parler du passé, monsieur Boldini.

— Le moment est pourtant favorable, reprit l'artiste, en s'appuyant à ses coussins avec l'aide de Geneviève. J'attends vos reproches, monsieur.

— Vous soigner... vous guérir presse davantage, fit brièvement l'ingénieur, mal à l'aise en face de cette misère.

— Je ne guérirai pas.

— Qui sait?

— Vous, monsieur, qui le disiez tout à l'heure. Je le sens bien, d'ailleurs. Cette dernière crise m'a tué.

Et tout à coup, se rappelant confusément son

exaltation paternelle, il attacha des yeux désespérés sur les enfants qui embrassaient Geneviève.

— Pauvres petits! comme j'ai dû leur faire peur! quelle fièvre! et quelle souffrance!... J'ai délégué, n'est-ce pas?... Encore une crise, et ce sera fini.

— Calmez-vous... voyons... dit Léon pris de pitié. Ne parlez plus.

— Vous allez reposer quelques heures, ajouta la jeune femme.

— Je n'en ai pas le temps... je voudrais laisser un nom à mes fils... si je meurs... vous voyez que le temps presse... Je voudrais que ma veuve, si peu qu'elle se souvienne de moi, ne maudît pas ma mémoire.

Léon tressaillit violemment.

Il connaissait assez la loi française pour comprendre à demi-mot.

— Le mariage anglais... vous savez... commença le malade en s'agitant de nouveau. Le mariage anglais, excellent là-bas, ne vaut rien ici.

— Je sais, répondit l'ingénieur d'un ton sec.

— Si vous vouliez m'aider... peut-être, en vous hâtant... on pourrait...

— Quoi? fit Léon, très-nerveux.

— Faire régulariser... en France...

— Vous le voudriez?

— C'est tout mon désir.

Geneviève soudainement eut l'intuition d'avoir

servi d'intermédiaire au rapprochement le plus inattendu, le plus providentiel!... et, pour ne pas amoindrir le père ou la mère devant les enfants, elle les entraîna sur une douce pression de sa main.

Ce ne fut cependant pas au dehors qu'elle les conduisit; ce fut dans son propre appartement, où, les remettant dès l'entrée à Jeannine, accourue à sa rencontre, elle lui ordonna de les confier à M^{lle} Outier et de jouer elle-même avec eux.

Redescendant alors chez son malade, elle put admirer, dès le seuil, l'action de la Providence sur les deux êtres que sa sollicitude chrétienne avait aidés à se rejoindre, à s'entendre, à se pardonner.

Se pardonner? Le mot pourrait d'abord paraître étrange appliqué à Antonio Boldini. Il devenait vrai, ce mot, en se souvenant que l'accueil du frère riche envers la sœur ruinée, avait encouragé l'audacieux abandon que celle-ci osait faire d'un mari moins coupable qu'elle.

Ce fait invraisemblable se produisait : ces deux hommes, dont l'un nourrissait contre l'autre un vif ressentiment, échangeaient sans aigreur des explications et des projets.

Quel mobile pouvait produire un tel miracle?... L'approche de la mort, qui ravivait les remords du malade et qui montrait à l'ingénieur, à brève échéance, de nouvelles complications dans une famille qui n'était plus à les compter, hélas!

à travers les siècles uni la France au Saint-Siège, il est celui que le nonce de Paris soit créé cardinal, au terme de sa mission, et que le chef de l'Etat lui remette l'un des insignes de la sainte pourpre romaine.

« Je dois seulement à cet usage le grand honneur que le Souverain-Pontife a daigné m'accorder et dont je reçois aujourd'hui de vos mains, monsieur le Président, une des marques distinctives. Mais je vous prie de croire qu'alors même que cet honneur m'eût été conféré pour des mérites personnels, la satisfaction que j'en aurais ressentie eût été singulièrement atténuée par la pensée que je dois désormais quitter la France. C'est que j'ai trouvé chez toutes les classes de votre grande et puissante nation un accueil qui m'a prouvé que ceux avec lesquels j'ai eu des relations ont reconnu en moi un véritable ami de la France, faisant volontiers le sacrifice de toutes ses forces à sa tranquillité, son bonheur et sa gloire.

« Comme il m'a été permis de vous approcher quelquefois, j'ai constaté avec plaisir que votre haute intelligence appréciait mes efforts et reconnaissait qu'ils n'avaient qu'un seul but, de faire profiter votre pays de la puissance et des lumières de la plus grande autorité morale de ce monde, ainsi que de l'affection du Pape heureusement régnant, chez lequel tous les esprits justes et équilibrés reconnaissent le sage et vénéré représentant de Dieu sur la terre, qui ne demande aux peuples et à leurs chefs que ce qui garantit leur propre félicité dans cette vie comme dans l'autre. Aussi, je tiens à vous remercier, monsieur le Président, non seulement pour le bienveillant accueil que vous m'avez toujours fait et pour la part que vous prenez à l'honneur que le Souverain-Pontife vient de me conférer, mais encore et surtout parce que, voyant que ma tâche était difficile, vous en avez plus d'une fois allégé le fardeau.

« Aimant votre pays comme je l'aime, il m'a été d'autant plus doux de travailler au bonheur de l'Eglise de France, cette vraie gloire de votre passé historique et ce véritable honneur des temps présents, que son illustre et patriotique épiscopat n'est animé lui-même que d'un seul désir, celui de rendre heureuse sa chère patrie, en répandant sur elle les sublimes enseignements de notre sainte Religion. Facilitez-lui, monsieur le Président, l'accomplissement de cette noble mission conformément aux souhaits de mon auguste souverain et maître, et soyez certain que Dieu vous bénira.

« Et quant à moi, ne pouvant plus rien pour la France ni vous témoigner autrement ma gratitude, je ne manquerai pas, pendant le peu de jours qui me restent probablement à vivre, de prier pour elle et pour vous, monsieur le Président, afin que Dieu vous protège et vous garde.

« Veuillez agréer cette assurance, et lorsque je serai loin ou que je ne serai plus, conservez-moi un souvenir auquel j'attache un véritable prix. »

M. le Président de la République lui a répondu :

« Monsieur le cardinal, je suis heureux de vous remettre cet

insigne de la haute dignité à laquelle vous êtes élevé et que vous méritez à tant de titres.

« Ce n'est pas seulement pour se conformer à la tradition, comme vous le dites dans votre humilité, que le Souverain-Pontife, en vous rappelant auprès de lui, vous a revêtu de la pourpre romaine. Il a voulu surtout honorer en vous ce que M. l'abbé, dans cette belle langue qu'il sait faire revivre, a si justement appelé *egregias animi dotes et preclara merita*; il a voulu aussi reconnaître les éminents services que vous avez rendus à l'Eglise en discernant avec tant d'intelligence ses vrais intérêts et en les représentant avec tant de sagesse dans les jours difficiles que vous avez eus à traverser.

« La France que vous aimez, monsieur le cardinal, n'est point ingrate; elle vous accompagne de ses sympathies et de ses regrets.

« Pour moi, je suis vivement touché des sentiments que vous m'exprimez; et puisque vous attachez quelque prix à mon souvenir, soyez persuadé qu'il vous suivra toujours avec la profonde affection que vous m'avez inspirée. »

Nous ne savons pas si M. Grévy, dans ses relations avec la Nonciature, a allégué au représentant du Saint-Père « le fardeau d'une tâche difficile » : l'ancien Nonce l'affirme et nous ne pouvons le démentir. Mais nous savons que M. Grévy a signé et fait exécuter les décrets du 29 mars contre les congrégations, et que, huit jours avant cette cérémonie de l'Elysée, les Sœurs de charité étaient encore expulsées de leur domicile, rue de la Lune.

Le Président de la République, avec sa « haute intelligence », a bien pu reconnaître que les efforts du Nonce « n'avaient qu'un seul but, celui de faire profiter notre pays de la puissance et des lumières de la plus grande autorité morale de ce monde »; mais en somme il a agi comme s'il se moquait de cette autorité morale, comme s'il voulait en supprimer la puissance et les lumières !

Il avoue bien dans sa réponse que M^r Czacki a représenté les intérêts de l'Eglise « dans des jours difficiles »; mais qui donc a créé ces « jours difficiles », si ce n'est M. Grévy lui-même, avec ses amis républicains ?

Nous ne doutons pas enfin que le Nonce n'ait « travaillé au bonheur de l'Eglise de France » qu'il appelle avec raison « cette vraie gloire de notre passé historique et ce véritable honneur des temps présents »; mais nous sommes bien obligés alors de reconnaître qu'il a travaillé en vain, puisqu'il n'a pas empêché le mal.

A-t-il atténué quelque peu la persécution? C'est possible, puisqu'il parle de sa « gratitude » pour le Président de la République. Mais alors il nous est permis de supposer que M. Grévy voulait aller beaucoup plus loin ! Et nous ne comprenons plus, dans ce cas, les compliments et les flatteries exagérées dont on l'enguirlande. Nous ne comprenons que les prières promises pour que Dieu le bénisse, l'éclaire et le ramène dans un chemin meilleur.

Le Nonce, en partant, ne doit pas ignorer dans quelle situation précaire se trouve l'Eglise de France. L'expulsion des couvents a commencé la persécution; la loi d'enseignement la continue; d'autres mesures sont annoncées qui l'accentueront davantage. Il ne doit pas ignorer non plus que personne en France ne compte sur « la haute intelligence » de M. Grévy pour conjurer l'avenir. Il sait enfin que son successeur aura peut-être une rude tâche pour lutter contre les entreprises de la Révolution, pour faire ce qu'il n'a pu faire lui-même pendant ses quatre années de nonciature. (Union.)

AFFAIRES D'ÉGYPTÉ.

Le *Morning Post* prévoit que la France et la Russie soulèveront des complications: la France notamment repoussera toute modification financière impliquant l'intervention d'autres puissances méditerranéennes.

L'Égypte repoussera aussi la participation de la Turquie au règlement de la question.

Le *Times* dit que l'Angleterre n'a pas besoin d'alliés ou plutôt a pour alliée l'Europe entière, puisqu'elle veut administrer l'Égypte pour le bien commun.

On télégraphie du Caire au *Daily News* que le Khédive a dit que l'exécution d'Arabi est nécessaire pour la paix de l'Égypte.

Chronique militaire.

Il est question au ministère de la guerre de transformer trois bataillons de chasseurs à pied en chasseurs alpins, à l'imitation de l'Italie, et d'affecter à ces troupes les garnisons de la Savoie et de la Haute-Savoie.

Le général Billot a informé les membres du cabinet que son projet pour l'organisation de l'armée d'Afrique était prêt, et qu'il le soumettrait au conseil quand il voudrait.

Par décision présidentielle, en date du 3 octobre 1882, M. de Sesmaisons, colonel de cavalerie hors cadre, attaché militaire à l'ambassade de France à Berlin, est nommé au commandement du 6^e régiment de chasseurs.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 6 octobre.
Le marché est toujours ferme, mais les transactions demeurent peu nombreuses, aussi les mouvements des cours sont-ils de peu d'étendue.
Le 3 0/0 s'est tenu à 81.82 et 81.85; l'amortissable, demandé à 82.02, s'élève à 82.05; le 5 0/0 a des tendances à s'abaisser, le cours d'ouverture est en recul de 3 centimes sur hier à 116.27, on relève à 116.32.
Sur les fonds étrangers, on garde une attitude à la hausse. L'Égypte 6 0/0 gagne 6 fr. 25 à 366.25; le Turc 5 0/0 reste à 13.40.
On cote 825 sur la Banque Ottomane.
Sur nos Sociétés de crédit, il règne un bon courant d'affaires.

Comme on écoute un rêve, Geneviève, immobile et muette, les écoutait.

Antonio Boldini expliquait que le mariage conclu, en Angleterre, entre un Italien et une Française, sans aucune publication dans le pays respectif des époux, ne constituait pas d'état civil régulier aux enfants nés de cette union, honnête au point de vue moral, mais illégale au point de vue social.

Léon Bourgeal répliquait que les désastreuses conséquences d'un mariage à l'étranger ne lui étaient point inconnues; qu'il les déplorait personnellement, et croyait savoir que Lucy, malgré son outrecuidance présomptueuse, se rendait un compte assez exact de l'impasse où son coup de tête avait acculé ses fils.

L'artiste déclarait s'être étourdi longtemps sur cette situation fautive, tandis que l'ingénieur avait s'en être préoccupé dès le début d'un mariage pour lequel il avait épuisé sa fraternelle réprobation.

— Je souhaiterais tout réparer, disait l'un; la vue de mes enfants ne rend mon désir que plus intense.

— Mais comment réparer? répondait l'autre. Il y eut un silence.

Antonio, se soulevant péniblement, sembla vouloir lire tout au fond des yeux de l'ingénieur.

— Dites... vous qui la connaissez peut-être mieux que moi... consentirait-elle à légaliser cette union boiteuse?

— Lucy?

— Lucy.

— Qui sait?

— Ni loi, ni religion, rien ne l'impressionne.

— Peut-être... pour l'avenir de ses enfants.

— Si elle consent, tout est sauvé.

— Comment?

— On peut faire les publications en toute hâte, et... si je vis encore quelques jours...

— Les publications?... vous oubliez que des papiers, des actes sont nécessaires.

— Oh! je le sais.

— Et que, pour les réunir, il ne faudrait pas être bloqué dans Paris assiégé.

— J'avais prévu... non pas le siège, mais le cas où, retrouvant Lucy, j'enlèverais son consentement... par persuasion ou par surprise.

— Vous aviez prévu?...

— J'ai fait venir mes papiers personnels de Vérone, et, sachant que Lucy est Parisienne, j'ai réuni ceux qui la concernent, acte de naissance, extrait mortuaire de sa mère, à la mairie du IX^e arrondissement.

— Vous avez ces actes?

— Dans ce tiroir, là... voyez. La maladie m'a fait crédit de quelques jours... et je les avais bien employés.

Léon demeura pensif.

Geneviève songeait aux voies de la Providence

qui permettait au plus coupable de ces deux hommes de s'ériger en juge du moins coupable, et qui allait tirer un bien de ce renversement apparent des rôles.

Léon, le divorcé volontaire, jugeant le mari abandonné malgré lui!

— Monsieur Boldini, dit Léon en se levant, si vous avez agi, il y a quelques années, comme un homme que notre famille a eu le droit d'accuser de déloyauté, je reconnais que vous agissez aujourd'hui comme un père honnête, un mari soucieux de réparer ses torts.

— Vous allez parler à Lucy? fit Antonio avec un rayon de joie.

— Ce soir même.

— Merci, monsieur. Si vous réussissez, une seule chose sera nécessaire encore.

— Laquelle?

— Que je vive onze jours... le temps exigé par la loi.

Léon ne répondit pas. Si désireux qu'il fût, sans doute, de laisser un espoir à ce malheureux, l'évidence d'un danger mortel, prochain, glaçait la parole sur ses lèvres.

Ce fut Geneviève qui répondit :

— Nous allons ardemment prier pour vous!

L'ingénieur arrêta sur la jeune femme un regard énigmatique, où luttait l'admiration que sa charité faisait naître, et l'involontaire retour aux

Le cours de 8,478 est maintenu sur la Banque de France.

De 1,162.50, la Banque de Paris s'élève à 1,165. L'action de la Banque Centrale de Crédit continue à attirer l'attention du public qui se porte sans hésitation sur ces titres dont l'avenir est des plus brillants.

Les demandes sur le Crédit Foncier se suivent au cours de 1,445.

La Foncière de France et d'Algérie cote 310, ces de plus-value très-grandes.

Le Lyonnais est à 635.

On cote 652.50, coupon de 6.25 détaché, sur la Société Générale.

A 695, on paie l'action de la Banque Égyptienne.

Le Suez, dès l'ouverture, gagne 20 fr. à 2,690.

La Part Civile s'élève de 35 fr. à 2,035.

Les chemins retombent dans l'inaction: le Lyon, à 1,650; l'Orléans seul monte de 5 fr. à 4,315, coupon de 26 fr. détaché.

Chronique Locale et de l'Ouest.

La rentrée des classes est faite dans tous les établissements d'instruction de Saumur.

Dans chacune des écoles libres ou dirigées par des religieux, les élèves se sont présentés en bien plus grand nombre que les années précédentes.

Décidément les parents ne répondent plus aux vœux du gouvernement et aux immenses sacrifices que fait la ville pour l'instruction.

L'instruction est gratuite, dit-on, mais non pas pour les contribuables, c'est-à-dire pour la majorité des parents: donc la gratuité est un mensonge.

ANGERS.

Jeudi a été célébrée, en l'église de la Trinité, la messe du Saint-Esprit, à l'occasion de la rentrée des classes.

Les écoles communales laïques et l'orphelinat municipal, bien qu'invités, brillèrent par leur absence.

Les élèves des Frères de l'école chrétienne du Tertre-Saint-Laurent, au nombre d'environ 300, les élèves des Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul et de Saint-Gildas, remplissaient la vaste nef. On remarquait aussi plusieurs élèves des écoles laïques.

Des parents des enfants des écoles religieuses assistaient à la cérémonie.

Après la messe, M. le curé est monté en chaire. Dans une courte mais brillante allocution, il a remercié les enfants d'être venus si nombreux, puis il leur a rappelé que si toutes les sciences étaient utiles, la plus nécessaire de toutes et la seule indispensable était l'instruction religieuse, puis il les a engagés à se montrer dociles et soumis envers leurs maîtres et maîtresses.

La morale est toujours le commencement et la fin de toutes les cérémonies de l'église. (Étoile.)

CHOLET.

Lundi dernier a eu lieu la rentrée des enfants des écoles communales. Cette rentrée a été l'occasion d'une éclatante manifesta-

railleries de jadis.

— Vous priez toujours... dit-il avec un sourire, et pour tous! C'est votre remède infallible.

— C'est de moins mon espoir, ma force, dit-elle avec fermeté.

— Toujours cléricale!

Geneviève le regarda: l'œil était bon, l'accueil amical, détaché des intuitions blessantes du passé.

Elle eut un frisson et répliqua doucement :

— Toujours cléricale!

Un instant, Léon Bourgeal oublia ses yeux égarés de pensers confus dans les yeux limpides de Geneviève; puis, secouant d'importunes sensations, il adressa au malade un « à revoir » suffisamment cordial pour mériter, en échange, un autre « à revoir » tout attendri.

— Je reviendrai à l'heure du médecin, dit à son tour Geneviève, en sortant.

Sur le palier, elle eut un geste pour avertir l'ingénieur de l'attendre, tandis qu'elle allait chercher les enfants.

— Je vais avec vous, dit-il vivement. Je veux encore embrasser Jeannine.

— Léon, dit-elle avec un grand effort pour conserver son calme, cet enfant n'a été que trop mêlée, aujourd'hui, à nos différends de famille.

Laissez-la retrouver l'insouciance de son âge.

— Je ne la troublerai pas.

— Je crains le contraire. Sa jeune imagination

tion des sentiments de la population en fa-
 veur de l'enseignement congréganiste.
 Le nombre des enfants de l'école libre des
 Frères est le même que celui des années pré-
 cédentes.
 Quant aux petites filles, les deux écoles
 libres et les deux écoles communales, diri-
 gées par les congréganistes, ont reçu en-
 semble cent cinquante enfants, non
 compris les enfants fréquentant les salles
 d'asile qu'elles dirigent, tandis que les deux
 écoles laïques ne comptent pas 150 en-
 fants.
 Le Conseil n'avait cependant rien négligé
 pour attirer les enfants dans les deux écoles
 laïques qu'il venait de faire construire. Cha-
 cune de ces deux écoles n'a pas coûté moins,
 y compris l'acquisition des terrains, de 160
 mille francs, et les deux autres écoles com-
 munales congréganistes, loin d'être agrandies
 et améliorées, n'ont été l'objet d'aucunes ré-
 parations, et l'une d'elles même a été ré-
 duite.
 Avant la rentrée et à la suite de l'arrêt
 pris par le maire, exigeant la déclaration des
 enfants, l'immense majorité des pères de
 famille avait affirmé l'intention d'envoyer
 leurs enfants aux écoles dirigées par les con-
 gréganistes. Il semblait naturel et conforme
 aux notions de la justice la plus élémentaire,
 que les locaux les plus vastes fussent mis à
 la disposition des maîtresses ayant le plus
 grand nombre d'élèves. Mais le désir de
 résister à outrance, sans tenir aucun compte
 de la volonté des parents, a prévalu.
 On avait espéré que les parents céderaient
 devant la volonté des conseillers municipaux,
 ou que les religieuses, d'elles-mêmes,
 renouvraient aux écoles laïques une partie
 de leurs élèves. C'était bien peu connaître
 l'esprit de la population et les sentiments
 des religieuses auxquelles tous les enfants
 sont également chers.
 Toutes les mères de famille ont tenu elles-
 mêmes à conduire leurs enfants en classe
 lundi dernier. Elles ont appris alors avec
 surprise que dans l'une des écoles commu-
 nales des religieuses, le Conseil municipal,
 pendant les vacances, avait supprimé deux
 des classes, et que les locaux étaient moins
 vastes qu'auparavant. Elles ont toutes, mal-
 gré cette vexation, laissé leurs enfants chez
 les Sœurs.
 Le Conseil s'est réuni le soir même : qu'a-
 t-il décidé? On l'ignore. Mais, quelle que
 soit leur décision, nos conseillers peuvent
 être assurés que les pères de famille, répu-
 blicains ou non, ne céderont pas devant
 leurs prétentions arbitraires. (Id.)

Nous apprenons que tout récemment les
 ouvriers employés aux travaux de terrasse-
 ment du chemin de fer de Chalonnes ont
 mis à jour des objets en silex, tels que cou-
 teaux, grattoirs, remontant à l'époque pré-
 historique.
 Il est probable qu'ils feront encore de
 nouvelles découvertes, car le pays est riche
 en objets de cette époque.
 On a déjà fait d'importantes découvertes
 à Roc-en-Paille, près Chalonnes, et il existe
 à l'heure qu'il est trop matière à réflexions dans les inci-
 dents de cette journée.
 — Pourtant, elle est là, à deux pas ; je ne com-
 prends pas votre refus.
 — Elle est sous mon toit, Léon.
 — Ah !... je ne pourrai donc, pour ce motif,
 voir ma fille, comme c'est mon désir ?
 — Vous la verrez, puisque vous le demandez, si
 tardivement que ce soit, et que la loi vous y au-
 torise... mais, comme la loi vous y autorise.
 — C'est-à-dire ?
 — Chez un tiers que vous désignerez.
 — Ainsi, la voir chez vous, Geneviève, serait
 une faveur... que je ne puis espérer ?
 — Une faveur... qu'un père ne mérite plus, après
 avoir abandonné sa fille pendant six ans.
 — Comment, c'est vous qui parlez ainsi?...
 Vous qui venez de conduire des enfants à leur
 père ?
 — Ce père-là est l'abandonné, la victime. Les
 causes sont différentes ; différents sont les effets.
 — Mais, j'ai des droits sur Jeannine, après tout.
 — Seront-ils jamais tels que les miens ?
 — Ah ! vous êtes inexorable !
 — Qui l'a voulu ? Vous m'avez empêchée d'être
 épouse, j'entends demeurer mère.
 Et l'enveloppant d'un regard plein de noblesse
 et de douceur, elle disparut dans l'escalier.
 (A suivre.)
 CLAIR DE CHANDENEUX.

à Chaudfonds des grottes préhistoriques.
 (Étoile.)

COLLISION ÉVITÉE.

Le Phare de la Loire raconte que les voya-
 geurs qui sont arrivés avant-hier matin à
 Nantes par le train de Bretagne entrant à
 11 heures 45 en gare, ont failli être, entre
 Sévérac et Saint-Gildas-des-Bois, victimes
 d'une affreuse collision, heureusement évi-
 tée à temps.

Le train, venant de Redon, s'était arrêté
 pendant près de dix minutes à Sévérac où
 d'ordinaire l'arrêt est insignifiant. Toutefois
 les voyageurs n'y avaient pas attaché d'au-
 tre importance, quand, après avoir franchi
 un peu plus de la moitié de la distance in-
 termédiaire entre Sévérac et Saint-Gildas,
 ils entendirent le bruit répété du sifflet d'a-
 larme. Ils se précipitèrent à la portière et
 virent, sur la voie unique, un train mar-
 chant à leur rencontre. On devine sans peine
 l'affreux serrement de cœur qu'ils durent
 éprouver : déjà les portières avaient été ou-
 vertes avec la pensée d'éviter les conséquen-
 ces d'une collision en se jetant à bas des wa-
 gons.

Fort heureusement la voie est en ligne
 droite sur une grande étendue, presque
 d'une station à l'autre. Les mécaniciens s'a-
 perçurent de fort loin, et, grâce aux signaux
 répétés, à l'aide des serre-freins, grâce
 aussi à cette circonstance que le train de
 Saint-Gildas était un train de marchandises
 allant à toute petite vitesse (car il ne faisait
 guère que de quitter la station), la colli-
 sion put être évitée : les deux locomotives
 s'étaient arrêtées à deux cents mètres en-
 viron.

Le train de marchandises fit vapeur ar-
 rière jusqu'à Saint-Gildas, pour laisser pas-
 ser le train de voyageurs qui avait échappé
 à un épouvantable malheur. Si les mêmes
 faits s'étaient produits entre Sévérac et Redon
 par exemple, où existe une courbe consi-
 dérable, la rencontre eût été inévitable.

Une enquête sera certainement ouverte
 pour établir à qui incombe la responsabilité
 du départ simultané des deux trains sur
 une voie unique. Si, comme on nous le dit,
 le train de marchandises était un train sup-
 plémentaire, des précautions supplémentai-
 res aussi auraient dû être prises.

Un centenaire. — Dans la liste des élec-
 teurs de la commune de La Ferrière, canton
 de Neuvy-Roi (Indre-et-Loire), on remarque
 un cultivateur qui est né en 1778. Il est
 donc âgé de 104 ans.

C'est le nommé Hippolyte Chevalier. Il
 demeure au lieu appelé la Fouchardière.

Le citoyen Desbarres, inspecteur des éco-
 les primaires à Lamballe, est un de ces types
 dépeints par Molière dans une comédie cé-
 lèbre. Il est d'ordinaire insinuant, douce-
 reux, plein de modération feinte, mais, à
 certains jours, M. l'inspecteur s'oublie. Il en
 fut ainsi le 20 septembre dernier.

Le citoyen Desbarres était de fort mé-
 chante humeur lorsqu'il se présenta chez les
 Frères de l'instruction chrétienne à Broons.
 Lui qui, il y a peu de temps, adressait aux
 estimables religieux des éloges mérités, se
 plaignit ce jour-là, à tort et à travers, de la
 direction donnée aux études. Puis, compre-
 nant qu'au pays de Duguesclin, il devait se
 signaler par quelque exploit, l'intime ami du
 citoyen Perret adressa aux élèves ce petit
 discours dont nous garantissons l'authenti-
 cité : « Mes enfants, connaissez-vous la Mar-
 seillaise ? » (Étonnement des élèves ; deux ou
 trois gamins font un signe affirmatif.) M.
 l'inspecteur reprend avec emphase : « Il
 faut l'apprendre, mes enfants, et surtout la
 chanter avec respect ; c'est notre hymne na-
 tional, un chant que toutes les nations nous
 envient ! »

Hélas ! non, Monsieur l'inspecteur, soyez-
 en persuadé, aucun peuple ne nous envie ce
 chant de haine que les Prussiens jouaient à
 leur entrée dans Paris en 1870.

(Union de Bretagne.)

THÉÂTRES.

Nous empruntons au chroniqueur du Pa-
 triote de l'Ouest les appréciations suivantes
 sur la troupe d'opéra et chacun des princi-
 paux artistes qui ont débuté samedi et di-
 manche au Grand-Théâtre d'Angers :

« Le grand mérite de la troupe d'opéra-
 comique que nous possédons est de présen-
 ter un ensemble remarquable et dans lequel
 aucune nullité n'a trouvé moyen de se glis-
 ser. Le fait est plus rare qu'on ne le croit et
 mérite d'être signalé d'autant mieux que
 c'est une occasion qui ne nous avait point
 encore été donnée. Nous n'en étions plus,
 ces dernières années, à compter les non-va-
 leurs : cette fois, jusqu'ici du moins, je n'en
 vois pas. Les directeurs ont compris qu'il
 était important de se priver des services de
 chanteurs sans voix, sans aucune connais-
 sance de la scène et dont l'insuffisance abso-
 lue jetait dans l'interprétation d'un ouvrage
 sérieux une note grotesque et ridicule dont
 le public souffrait et qui avait pour résultat
 de le dégoûter du théâtre. Ils n'ont point sa-
 crifié les petits rôles et se sont appliqués à
 renforcer les chœurs ; de ce côté déjà, tout
 le monde est d'accord, ils ont complètement
 réussi. Les choristes ont dans *Faust* et *Si
 j'étais Roi* trouvé moyen de se faire applaudir
 à plusieurs reprises, et par leur ensemble
 parfait, par leur entrain, la bonne sonorité
 de leurs voix, ont puissamment contribué
 au grand succès de ces deux premières soi-
 rées.

» M^{lle} Redouté, notre première chanteuse,
 a produit une très-bonne impression. Un
 peu émue en entrant en scène, elle n'a pas
 été longue à retrouver le calme nécessaire,
 et la soirée s'est terminée pour elle sur une
 chaleureuse ovation. Sa voix est superbe,
 puissante et fraîche.

» M^{lle} Danglede, première dugazon, s'est
 également fait applaudir dans le rôle de
 Siebel, et la représentation de *Si j'étais Roi*
 a confirmé son succès. L'organe est bon, la
 méthode sûre et le chant correct.

» Passons aux hommes : M. Gustave
 Pellin nous revient avec le même charme
 que nous lui connaissons autrefois. Sa voix
 s'est développée, l'expérience acquise par
 plusieurs années de travail et de pratique
 fait de cet artiste un des meilleurs ténors
 que puisse souhaiter un directeur. Le pub-
 lic a manifesté toute la satisfaction qu'il
 éprouvait à le revoir et la moisson de bravos
 qu'il a recueillie dans ces deux premières
 soirées doit lui prouver que les sympathies
 des Angevins lui sont restées fidèles. Nous
 l'avons retrouvé dans *Faust*, aussi bien
 que dans *Zéphoris*, grand chanteur et
 grand comédien. Voilà un artiste d'un
 réel et véritable talent dont l'engagement
 est une bonne fortune pour les habitués du
 théâtre.

» M. Gehleyns, baryton, n'avait dans les
 deux pièces que nous venons d'entendre
 que des rôles un peu effacés, qui ne lui ont
 pas permis de briller autant que ses cama-
 rades, ce qui ne l'a cependant pas empêché
 d'y faire preuve de talent. J'ai déjà parlé
 de M. Isaac, dont la cause est plus que ga-
 gnée devant le public, et qui a dû, dès le pre-
 mier soir, recommencer la ronde du Veau
 d'or. Nous aurons en lui une seconde basse
 hors ligne. J'en dirai autant de M. Con-
 stance, second ténor, qui ne laisse rien à dé-
 sirer comme chanteur ni comme acteur, et
 dont le succès dans *Si j'étais Roi* a été des
 plus francs et des plus mérités. »

SCRUTIN POUR LA RÉCEPTION DES ARTISTES.

Jeudi soir a eu lieu le premier vote qui a
 donné les résultats suivants : admission de
 M^{lle} Redouté, 1^{re} chanteuse légère, par 55
 voix contre 24, et de M. Charles Isaac, 2^e
 basse, par la presque unanimité, 74 voix
 sur 76 ; rejet de M^{lle} Petipa, mère dugazon,
 qui n'a obtenu que 34 voix. Nous sommes
 heureux, dit le *Journal de Maine-et-Loire*, que
 le scrutin ait ratifié les applaudissements et
 les ovations mérités par les deux artistes à
 leurs premiers débuts. M. Charles Isaac
 sera un précieux auxiliaire pour la direc-
 tion ; et, n'étant un défaut de sonorité dans
 les notes graves, il ferait une remarquable
 première basse. Il sait chanter, sa diction
 est parfaite, et tout fait présager, en ce qui
 le concerne, une excellente campagne. M^{lle}
 Marie Redouté, moins à son aise dans la
Fille du Régiment, — pas assez de cranerie
 peut-être, — que dans *Si j'étais Roi* et *Faust*,
 ne nous promet pas moins de brillantes soi-
 rées, et nous devons, avec tout le public,
 nous féliciter de son succès.

M. Félix Constance faisait son deuxième
 début ; il a tiré tout ce qu'il a pu d'un rôle
 du domaine des premiers ténors légers.
 Quant à M^{lle} Petipa, son échec nous oblige à
 un silence presque complet. Elle avait ce-
 pendant, l'année dernière, montré des qua-

lités estimables qui devaient déterminer son
 rengagement. Les chœurs ont marché cor-
 rectement, comme toujours, ce qui sera une
 des attractions de la saison.

M^{lle} Redouté et M. Isaac sont reçus, dit le
Courrier d'Angers. La direction devra procé-
 der au remplacement de M^{lle} Petipa, duè-
 gne.

On a procédé au tirage au sort des vo-
 tants d'une façon absolument fantastique.
 Nous reviendrons sur cet incident grotes-
 que.

Ce soir samedi, entre le 2^e et le 3^e acte du
Songe d'une Nuit d'été, aura lieu le vote pour
 M. Gustave Pellin, 1^{er} ténor, et M. Félix
 Constance, 2^e ténor, des premiers.

Le *Patriote* nous apprend que la repré-
 sentation du *Procès Vauradieux*, donnée
 mardi au Grand-Théâtre d'Angers, a pleine-
 ment réussi.

« La troupe de comédie de MM. Pellin et
 Serin, ajoute notre confrère, nous paraît de
 beaucoup supérieure à celle que nous avons
 l'an passé. »

Théâtre de Saumur.

Direction de MM. GASPARD PELLIN et PAUL SERIN

LUNDI 9 octobre 1882.

LE PROCÈS VAURADIEUX

Comédie en 3 actes, du théâtre du Vaudeville, par
 MM. Delacour et Hennequin.

Galinet.....	MM. Labranche.
Fauvinard.....	Lamy.
Tardivaut.....	Leprin.
De Bagnolles.....	Mary.
Le commissaire de police.....	Desjardins.
Le secrétaire du commissaire.....	Potier.
M ^{lle} Laiguier.....	M ^{mes} Damouray.
Césarine.....	Detrass.
Angèle.....	Marie Favreux.
M ^{lle} de Bagnolles.....	Boissigny.
Fanchette.....	Marie Soll.
Thérèse.....	Bonnaud.
Sophie.....	Guiraud.

LE MAITRE DE CHAPELLE

Opéra-comique en 1 acte, paroles de M^{lle} Sophie
 Gay, musique de F. PAER.

Barnabé.....	MM. Gehleyns.
Benetto.....	Lamy.
Gertrude.....	M ^{lle} Danglede.

LES INCROYABLES

Ballet comique en 1 acte, par M. Rougier.

Ordre : 1^o Le Procès Vauradieux. — 2^o Le
 Maître de chapelle. — 3^o Les Incroyables.

Bureaux, 7 h. 1/2 ; rideau, 8 heures.

LA LANTERNE D'ARLEQUIN

Illustrée, 10 centimes
 PARAISSANT TOUS LES DIMANCHES

Abonnements : 8 fr. par an ; 4 fr. pour 6 mois ;
 10 centimes le numéro. Dans les gares, les bonnes
 librairies, chez les marchands de journaux. — Bu-
 reaux, à Tours, rue Richelieu, 13.
 Se trouve, à Saumur, chez M. Dézé, libraire.

BOURSE DE PARIS

DU 6 OCTOBRE 1882.

Rente 3 0/0.....	81 60
Rente 3 0/0 amortissable.....	81 95
Rente 4 1/2.....	111 »
Rente 5 0/0.....	116 05

EAUX-BONNES Eau minérale na-
 turelle contre : Rhumes, Catarrhes, Bronchites, etc.
 Asthme, Phthisie, rebelles à tout autre remède.
 Employée dans les Hôpitaux. — Dépôt toutes
 Pharmacies. Vente annuelle : Un million de bou-
 teilles.



PAUL GODET, propriétaire-gérant.

BRETAIT DE CAUTIONNEMENT.

M. GALBRUN, ancien notaire à Montreuil-Bellay, étant dans l'intention de retirer son cautionnement, fait la présente déclaration conformément à la loi. (443)

Etudes de M^{es} AUBOYER et LAUMONIER, notaires à Saumur.

A VENDRE
A L'AMIABLE,
LES IMMEUBLES

Ci-après désignés,
Dépendant de la succession de M. Florent CHAUVET, de Varrains.

I. — Commune de Longué.

1° La ferme de Souvenette-de-l'Ormeau, contenant 14 hectares 37 ares 20 centiares.

2° La ferme de la Bouillarderie, contenant 8 hectares 45 ares 50 centiares.

II. — Commune de la Breille.

3° Une sapinière, nommée le Char-douet ou les Champs-Blancs, contenant 1 hectare 5 ares 85 centiares.

4° Un bois taillis, nommé la Coulière, contenant 79 ares.

5° Une parcelle de bois taillis et sapins, au lieu dit la Pitrière, contenant 55 ares.

III. — Commune de Villebernier.

6° La ferme de Pâtureaux, contenant 17 hectares 9 ares 70 centiares.

S'adresser, pour tous renseignements, à M^e AUBOYER; en l'étude de M^e LAUMONIER; à M. CARRET, propriétaire à Varrains; et à M. ANIS, propriétaire à Saumur. (552)

Etude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

UNE MAISON
Située à Saumur, rue Notre-Dame, n° 17.

S'adresser, pour visiter, à M. ROUILLE, maître, rue du Marché-Noir, n° 10, ou au notaire. (535)

Etude de M^e MÉHOUSAS, notaire à Saumur.

A VENDRE

UNE TRÈS-JOLIE MAISON DE MAÎTRE

Nommée LABRARDAYE,

Située commune de Vivy, sur la route qui conduit des Deux-Sœurs à Longué, à 1,500 mètres des Deux-Sœurs, 500 mètres de la gare projetée du chemin de fer de Saumur à Baugé, et 10 kilomètres de Saumur.

Cette maison est composée au rez-de-chaussée de salons, salle à manger, celliers, buanderie, écurie, remise, hangar et sellerie; au 1^{er} étage, six chambres et mansardes; cour, basse-cour, jardin potager, prairies, bosquets, cours d'eau et douve; le tout d'une contenance de 3 hectares 39 ares 85 centiares.

S'adresser, pour visiter et pour avoir des renseignements; à M^e MÉHOUSAS, notaire à Saumur; à MM. SIMON, propriétaire à Bocé, et GRAYFATON, expert à Beaufort. (519)

A LOUER

PRÉSENTMENT,

UNE MAISON
Avec grand jardin fruitier et servitudes.

Située au Pont-Fouchard.

S'adresser à M^{me} BRIEN, qui l'habite. (534)

A VENDRE

Une JUMENT BRETONNE, 8 ans, suivie d'une pouliche de 6 mois, aléano, de Racine, étalon du haras de La Roche-sur-Yon, et supposée pleine d'un étalon du haras de Saumur.

S'adresser à M. HENRY, Clos-des-Poiriers, commune de Neuilley.

Etude de M^e DOUSSAIN, notaire à Doué-la-Fontaine.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

LA PROPRIÉTÉ D'ALBOUF

Située commune de Forges, et par extension en celle de Denezé,

Comprenant:

Maison de maître, bâtiments d'habitation et d'exploitation pour les fermiers, cours, jardins, verger, douve, terres labourables, vignes, prés et bois taillis.

Le tout en un seul tenant, d'une contenance de 46 hectares 80 ares 75 centiares.

S'adresser, pour tous renseignements, audit M^e DOUSSAIN, et pour traiter, à M. CALLARD, expert à Montreuil-Bellay. (553)

A AFFERMER

Pour entrer en jouissance à la Toussaint 1882,

UN MORCEAU DE VIGNE

De 44 ares

D'un bon rapport

Situé à la Butte-à-Ricasseau, proche le Tunnel.

S'adresser étude de M^e LAUMONIER, ou à M. CHOLLER, rue Basse-Saint-Pierre.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

UNE PETITE PROPRIÉTÉ

Nommée le Petit-Epluchard,

Située à Angers, canton de Saint-Laud, rue de Frémur, traversée par le nouveau boulevard, en face le parc à fourrages.

Elle comprend maisons de maître et de fermier, beaux jardins et deux pièces de terre. Le tout comprend environ 13,500 mètres carrés.

S'adresser, pour visiter, aux locataires, et, pour traiter, à M^{me} MASNÉT, 15, rue du Temple, Saumur. (514)

A VENDRE imprimerie très-ancienne, chef-lieu 75,000 âmes; bénéfice net 18 à 22,000 fr., fort matériel; prix 90,000 francs. S'adresser à l'Agence Havas, 8, place de la Bourse, Paris.

MALADIE INQUIÉTANTE ET GÉNÉRALE DANS LE PAYS



Semblable à la tempête, elle fond sur nous à l'improviste. Ceux qui en sont victimes souffrent dans la poitrine, les côtés et quelquefois dans le dos. Ils sont ennuyés, ont toujours envie de dormir; la bouche est mauvaise surtout le matin. Les dents s'encrassent, d'un blanc collant. L'appétit n'a pas lieu. L'adressent comme un grand poids sur l'estomac et quelquefois comme un poids insupportable. Les yeux sont ternes et les extrémités froides et moites. Ces symptômes sont souvent accompagnés d'une toux sèche et d'un mal de gorge, mais suivie plus tard d'expectoration d'une teinte verdâtre. Le malade ressent une fatigue incessante, et les nuits, passées la plupart dans l'insomnie, ne le soulagent pas. Il devient nerveux, irascible et morose et prend tout en mauvais part. Lorsqu'il se lève subitement, il éprouve des vertiges; il est, en outre, généralement constipé et souffre des hémorrhoides, sa peau est sèche et chaude par moment, le sang devient épais et incruste, le blanc des yeux prend une teinte jaunâtre, l'urine est rare, foncée et forme dépôt. Le malade est sujet aux vomissements, qui laissent dans la bouche un goût quelquefois amer et quelquefois douceâtre; les palpitations de cœur sont fréquentes, la vue s'affaiblit, et il y a toujours des tâches devant les yeux. Tous ces symptômes se présentent tour à tour. On prétend qu'un tiers de la population en est atteint sous une forme ou sous une autre. Les hommes de l'art sont souvent trompés sur la nature de cette maladie: les uns l'ont considérée comme une maladie du foie, les autres comme une dyspepsie, d'autres enfin comme une maladie de la rate, etc., mais aucun de leurs divers traitements n'a obtenu de succès. Seules, les **Pilules Suisses** ont eu contre ces affections un succès qui ne s'est jamais démenti; elles guérissent radicalement, dans chaque cas, la cause du mal, et, par conséquent, le mal lui-même. Elles sont composées de plantes rares dont la vertu médicinale a été récemment découverte, et leur place est désormais assurée au rang des meilleurs remèdes.

Se vend dans les Pharm^{ies} au prix de 1^{fr} 50 la boîte. Dépôt à Saumur, chez M. NORMANDINE pharmacien.

A LA PAIX
MAISON DE CONFIANCE

SARGET-GIRAULT

6, Rue d'Orléans, 6 — A SAUMUR — 6, Rue d'Orléans, 6.

MERGERIE — PASSEMENTERIE — RUBANNERIE — LINGERIE

BONNETERIE — GANTERIE — ARTICLES DE PARIS

Ganterie de Peau

Gants du Tyrol, 3 boutons, pour dames, qualité extra.....	1.45
Gants Turin, 2 boutons, pour dames, qualité supérieure, broderie Derby.....	2.45
Gants Turin, 3 boutons, pour dames, qualité supérieure, broderie Derby.....	2.90
Gants Turin, 2 boutons, pour hommes, qualité supérieure, broderie Derby.....	2.90
Suède, chevreau, noirs et couleurs, 2 boutons, pour hommes.....	2.90
Gants rouges et noirs, pour conduire.....	3.90

Gants pour uniformes

Gants castor blancs (sous-officier), 1 bouton (qualité garantie).....	1.20
Gants castor blancs fins, 2 boutons (qualité garantie).....	1.20
Gants peau de chien blancs, 2 boutons (qualité garantie).....	1.20
Gants castor couleur ordonnance (qualité garantie), 1 bouton.....	1.20
Gants castor couleur ordonnance (qualité garantie), 2 boutons.....	1.20
Gants peau de chien forte, couleur ordonnance (qualité garantie), 1 bouton.....	1.20

SPÉCIALITÉ DE PARFUMERIE FINE

Produits divers des parfumeries de premier ordre (marques garanties) vendus à prix réduits.

Eau de Lubin, petit modèle.....	1.95	Eau dentifrice de Botot, le flacon de 3 fr.....	1.20
Eau de Lubin, grand modèle.....	5.75	Eau dentifrice de Botot, le flacon de 5 fr.....	1.20
Eau de Lubin, grande bouteille.....	11.50	Eau dentifrice du docteur Pierre, le flacon de 5 fr.....	1.20
Eau de toilette, de Piver, le flacon de 3 fr.....	1.75	Eau dentifrice du docteur Pierre, le flacon de 4 fr.....	1.20
Eau de toilette, de Chalmis, le flacon de 3 fr.....	1.75	Opiat dentifrice de Thorel, le pot, 60 c. et.....	1.20
Eau de toilette d'Houbigant-Chardin, le flacon de 3 fr.....	1.90	Poudre carbonique au quinquina, boîte métal.....	1.20
Eau de toilette d'Houbigant-Chardin, le flacon de 6 fr.....	3.90	Pâte dentifrice à la Glycérine, de Gellé frères (boîte porcelaine).....	1.20
Eau de toilette de Thorel (à la Mousseline), le flacon de 6 fr.....	3.90	Produit hygiénique, pour la santé, pour la toilette, alcool de menthe de Ricqlès, le flacon de 2 fr. 50.....	1.20
Vinaigre de Jean-Vincent Bully, le flacon de 1 fr. 50.....	1.15	Savons au suc de laitue (article exclusif) les 3 pains.....	1.20
Cosmodyr, eau de toilette sans acide, le flacon de 1 fr. 50.....	1.05	Savons monstres à la Guimauve, la boîte de 6 pains.....	1.20
Lait d'Iris, de L.-T. Piver, le flacon de 2 fr.....	1.25	Savons Brun à la Guimauve, la boîte de 3 pains.....	1.20
Opoponax, de Plessé et Lubin, le flacon de 4 fr.....	2.60	Savons au 25 Parfums, la boîte de 3 pains.....	1.20
Champaka, royal parfum, pour mouchoirs, gents et dentelles.....	3.50	Savons des Princes Brésiliens, la boîte de 3 pains.....	1.20
Eau des Fées de Sarah Félix, le flacon de 6 fr.....	3.90	Savons fins, odeurs assorties, la boîte de 3 pains, 1.20, 1.50, 1.75.....	1.20
Veloutine poudre de riz, de Ch. Fay, la boîte de 4 fr.....	2.75	Savons transparents à la Glycérine, la boîte de 3 pains, 1.20, 1.50.....	1.20
Glycérine parfumée, de Charles Fay, le flacon de 2 fr. 50.....	1.50	Savons Royal de Thridace, la boîte de 6 fr.....	3.50
Eau de toilette J. et B. Atkinson, parfums assortis.....	3.75	Savons Windsor Soap, la douzaine, 1 fr. et.....	1.20
Eau de Cologne Jean-Marie, le flacon de 2 fr. 50.....	1.35		
Eau écarlate de Burdel pour détacher instantanément, le flacon de 1 fr. 50.....	1.15		

GRAND CHOIX DE FAUX-COLS ET MANCHETTES

Assortiment complet de Gilets, Pantalons et Chaussettes en tous genres

CHOIX VARIÉ DE CRAVATES DE TOUTES FORMES

Bretelles, Jarretières, Boutons de manchettes et Parures en nacre

GANTS CIVILS ET MILITAIRES

Spécialité de chemises confectionnées et sur mesure.

A VENDRE

Un JARDIN bien affrUITÉ

Situé rue de la Gueule-du-Loup, Avec pavillon comprenant chambre à feu, grenier; cave en roc; pompe. S'adresser à M. ALLON, rue du Puits-Neuf, Saumur. (511)

UN CLERC DE NOTAIRE, ayant 3 ans de stage, demande une place dans une étude de Saumur ou des environs.

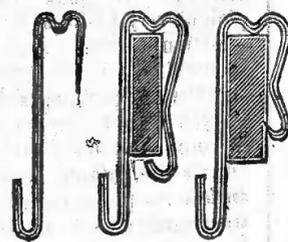
S'adresser au bureau du journal.

M^e COQUEBERT DE NEUVILLE, avoué, demande de suite un petit clerc sachant bien écrire.

ON DESIRE trouver un homme pour cultiver à moitié un vaste jardin. S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE Des APPRENTIS S'adresser au bureau du journal.

PLUS D'ARDOISES ENLEVÉES PAR LE VENT



AVEC LES AGRAPES A PRESSION ET CRAIMPON

Formant hameçon

Système breveté s. g. d. g. pour la France et l'Étranger.

MENIER-GUÉRET

Seul fabricant

A SAUMUR (MAINE-ET-LOIRE)

Cette Agrafe, par sa solidité et sa facilité de pose, lui a valu, à l'Exposition de Nantes, le prix unique sur 4 systèmes exposés.

Le système d'agrafe MENIER est médaillé dans toutes les Expositions. M. MENIER fabrique ses agrafes et ses crochets pointés en cuivre, fil galvanisé et feuillard.

AVIS.

Le **CHOCOLAT GUÉRET-BOUOTON** est recommandé par les sommités médicales aux personnes faibles et aux convalescents; sa qualité supérieure, composée de cacao au sucre premier choix, en fait un aliment très-sain et en rend la digestion facile.

Se vend 2 fr. à 2 fr. 50 et 3 fr. le 1/2 kilogramme.

Thés noirs extra mélange supérieur, 1 fr. 50, 2 fr. 50 et 4 fr. 25 la boîte.

A Saumur, chez MM. TROUVÉ, confiseur, GARREAU-RATOUIS, MOLLAT fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie.

JOURNAL D'AFFICHES

50 ANNÉE DE L'OUEST 50 ANNÉE

PARAISANT LE DIMANCHE

Organe spécial pour la vente des Propriétés, Fonds de commerce et Industries.

Un numéro spécimen est adressé franco sur demande affranchie.

ADMINISTRATION: Rues Bodinier et de la Roë, Angers.

Saumur, imprimerie P. GODET.